

Le Département de la Gironde recrute un
Médecin du travail en charge de la médecine préventive et professionnelle (H/F)
à pourvoir au
Service Social et Santé au Travail
Domaine Relations
Direction des Ressources Humaines (DRH)
Direction Générale Adjointe chargée des Ressources (DGAR)

Catégorie A – Filière Médico-social et santé– Cadre d'emplois des Médecins Territoriaux

Définition du poste :

Poste de médecin de prévention de la fonction publique territoriale au sein d'une équipe médicale constituée de trois médecins, d'infirmières de santé au travail et d'un secrétariat. Le service médical est ouvert à la pluridisciplinarité de par ses liens avec différents services dont le service prévention constitué de conseillers de prévention, de référents handicap, d'une psychologue du travail et d'un référent ergonome. Cet ensemble est rattaché à la DRH qui veille à faire respecter l'indépendance du cabinet médical dans ses aspects médico-législatifs. La DRH pilote un plan pluri-annuel de prévention des risques et de santé au travail, levier de qualité de vie au travail, auquel les médecins sont étroitement associés.

Les missions seront celles définies par la réglementation en vigueur en matière de médecine préventive (action sur le milieu professionnel, suivi médical des agents). Il assurera la surveillance médicale des agents. Il assistera et conseillera les agents et les services en matière de santé au travail. Chaque médecin de prévention est responsable d'un secteur d'activités dont la répartition est à la fois géographique et thématique dans le respect des domaines de compétences de chacun des médecins.

Le département est riche de la diversité de ses métiers (125 métiers et 7200 agents). Chaque médecin en fonction de ses domaines de compétences participera au développement des projets institutionnels co-construits en matière de prévention de la santé et des risques professionnels, d'épidémiologie, ou de santé publique.

Lieux de travail : Immeuble Gironde - Bordeaux Mériadeck et les différents cabinets médicaux répartis sur l'ensemble du territoire girondin en fonction des lieux d'exercice des agents.

Des formations peuvent être mises en place au moment de la prise de fonction.

Comment postuler ...

Les agents intéressés par ce poste doivent faire acte de candidature en joignant :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- le dernier arrêté statutaire
- le dernier bulletin de salaire
- pour les lauréats, joindre l'attestation de réussite au concours et l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

NB – tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

AU PLUS TARD LE 2020

Par le formulaire "répondre à l'offre"

dans la rubrique emploi de notre site internet gironde.fr : <https://www.gironde.fr/offres-d-emploi>

→ Ci-après la fiche de poste complète (rattachement, activités et compétences)